

Déclaration de l'ACOP-France

Aux Journées Nationales d'Etudes de Montpellier. 21 septembre 2004

En 2003, le gouvernement a annoncé des décisions manifestant sa volonté de promouvoir une nouvelle conception de l'orientation. La profession a alors montré massivement son opposition à cette évolution.

Après un conflit important puis un « grand débat sur l'Ecole », des textes destinés à « éclairer les choix du gouvernement sur les évolutions possibles et souhaitables du système éducatif » ont été publiés. Ils promeuvent une conception de l'aide à l'orientation pensée essentiellement comme réponse aux besoins de l'économie. Leur lecture attentive montre la tentative d'imposer, avec une économie de moyens une Ecole dans laquelle l'élève est avant tout considéré comme un futur travailleur dont il s'agirait de garantir « l'employabilité ».

En tant que conseillers d'orientation-psychologues nous tenons à rappeler la multiplicité des enjeux qui pèsent dans la construction de projets de formation et/ou professionnels et donc la nécessité de prendre en compte la singularité de chacun pour « éclairer son choix ». L'orientation est le lieu où le rapport que l'élève construit avec le savoir au cours de son cheminement scolaire, va s'articuler avec la question de son devenir : il s'agit donc bien d'un processus complexe.

L'ACOP-France tient à rappeler que c'est là que se situe au quotidien, le travail des conseillers d'orientation-psychologues.